

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 5 juin 2009

1. Modification des statuts du SIVU :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la problématique propre au financement du SIVU : la répartition des charges liées au fonctionnement de pôle scolaire est réalisée en fonction du nombre d'habitants de la commune concernée, ainsi qu'en fonction du nombre d'élèves scolarisés. Concernant la Ville d'Héricourt, sans qui le projet de regroupement scolaire aurait été plus délicat, celle-ci est confronté à une baisse significative des effectifs en centre ville alors que les quartiers périphériques (notamment St-Valbert) se développent de façon significative. Un accord a donc été trouvé pour répartir les coûts de fonctionnement entre les différentes communes, à savoir que la participation de la ville d'Héricourt est dorénavant calculée sur un effectif plancher de 40 élèves.

Le Conseil Municipal approuve l'évolution des statuts du SIVU ainsi rendue nécessaire par 10 voix pour et 1 abstention.

2. Renouvellement du contrat de l'employé communal :

Le nouvel employé communal a pris ces fonctions en mars dernier. A ce jour, il remplit complètement la fonction que le Conseil Municipal lui a attribuée pour une durée initiale de 6 mois ; le Conseil note par ailleurs d'excellente intégration de Cyril Balthazar dans ses fonctions. Son contrat arrivant à terme d'ici la fin de l'été, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le prolonger pour une durée de 6 mois.

3. Questions diverses :

- Prêts immobiliers : le Conseil Municipal décide de lancer une étude financière sur les financements en cours, principalement en ce qui concerne les prêts liés à la Cure. Ceci dans le but d'optimiser les frais financiers liés aux emprunts en cours. La Commission Budget est chargée de cette étude.
- Location du logement T4 de la Cure : le Conseil prend note de l'annulation du préavis du locataire actuel.
- Etude CAUE : l'architecte, M. Vieuxmaire a été reçu par le Maire et le 1^{er} adjoint. Un point de l'étude doit être réalisé incessamment avec un bilan complet prévu fin juin.
- Etude du plan directeur d'assainissement : une réunion est prévue le 21 juillet prochain.
- PLU : prochaine réunion prévue le 1^{er} juillet à 15 h00.
- Remembrement : M. le Maire confirme au Conseil la prise en compte de la demande du Syndicat des Eaux, à savoir la réservation d'un terrain situé à une altimétrie adéquate pour la construction du futur château d'eau. D'autre part, un courrier sera adressé à RFF pour la remise en état de la voie communale de Trémoins à Laire et la remise en place du chemin au dessus du bois de la Faye (pour le transit des convois agricoles qui ne peuvent emprunter le nouveau pont rail situé entre Trémoins et Laire).
- Panneaux d'accès aux voies forestières : le Conseil décide de mettre en place la signalétique nécessaire qui interdit l'accès aux chemins forestiers aux véhicules à moteur non autorisés. La mise en place de ces panneaux permettra par la suite la verbalisation des contrevenants par les agents dûment assermentés.
- Acquisition d'une parcelle rue des Champs Pèlerin : le Conseil Municipal valide l'acquisition pour l'euro symbolique d'une parcelle de 1 are 74ca ; il s'agit en fait de l'ancien chemin d'accès à la propriété Poullier, avant la mise en service de la rue de la Prèle. Cette zone de parking sera traitée en même temps que la rue de la Prèle qui doit être prochainement réhabilitée.